



DÉPARTEMENT  
Du Var

ARRONDISSEMENT  
de TOULON

DÉMOCRATIE LOCALE

République Française

Mairie de La Seyne-sur-Mer

CONSEILS DE QUARTIERS CENTRE EST  
Ouest, Sud et Nord

Commission Animation / Lien social  
Réunion du mercredi 31 mars 2010



### Étaient présents.-

#### **Pour le Conseil Municipal :**

**Bernard TROUCHET**, Adjoint au Maire chargé des quartiers Ouest,  
**Christiane JAMBOU**, Conseillère Municipale chargée du tourisme.

#### **Pour les Commissions cadre de vie des Conseils de quartiers Centre-Est / Ouest / Sud et Nord :**

André BARBERO, Sylvie DEZES, Dominique LABOROI, Chrystèle PEURON.

#### **Participaient également à cette réunion :**

Luc PALANGIE, Directeur Territorial,  
Jean NAUDY, Ingénieur en chef,  
Guilhem BRESSON, Technicien territorial,  
Laurent DUPUY, Directeur Adjoint du service communication de la ville,  
Virginie VASSORT, Agent de maitrise, assure le secrétariat de la réunion.

### Étaient excusés.-

Michel REYNIER, Adjoint au Maire, chargé du développement de la démocratie locale,  
Christian BIANCHI, Adjoint au Maire chargé des quartiers NORD,  
Alain LOPEZ, Adjoint au Maire chargé des quartiers SUD,  
Martial LEROY, Adjoint au Maire chargé des quartiers Centre Est,  
André CAGNON, Gisèle CAGNON, Pauline COOPER, Nicole LANATA, Conseillers de quartiers.



Luc PALANGIE ouvre la séance. Il remercie les participants de leur présence. Il demande aux membres du groupe de travail de bien vouloir excuser les absences de Michel REYNIER, Christian BIANCHI, Alain LOPEZ, André CAGNON, Gisèle CAGNON, Pauline COOPER et Nicole LANATA.

Il indique que l'objet de cette réunion porte essentiellement sur la présentation des

modalités d'organisation du concours des maisons et balcons fleuris.

Il donne la parole à [Jean NAUDY](#), présent à la réunion d'information du 25 mars 2010 conduite par les services du Conseil Général.

[Jean NAUDY](#) précise qu'il appartient à la municipalité de valider l'inscription de notre ville dans ce concours. Cette démarche doit s'effectuer avant le 9 avril 2010. Il ajoute que la municipalité en est à la phase d'information. Il ajoute que cette démarche s'inscrit également dans le cadre d'un fonctionnement administratif. Elle doit s'effectuer en liaison avec Pascal DOUBLET coordinateur des Activités et des Régies attaché à la direction générale des services techniques de la ville.

Il poursuit son intervention en apportant des précisions sur les principales modalités de ce concours. Ainsi il indique que les délais d'inscription des participants sont fixés jusqu'au 30 Avril. Cette inscription est individuelle.

Un jury local désigné par Monsieur le Maire sera chargé de sélectionner les plus belles réalisations dans chacune des catégories concernées. Il retiendra parmi les personnes sélectionnées un seul participant qui concourra au niveau départemental.

Le jury départemental désignera les gagnants au début du mois de juillet et les lauréats recevront leur prix au début de l'automne.

Après ces quelques précisions, [Jean Naudy](#) présente [Laurent DUPUY, Directeur Adjoint du service communication de la ville](#), chargé du suivi de ce dossier, soumet à l'attention du groupe de travail l'article consacré à ce sujet qui paraîtra dans le prochain numéro du « Seynois ».

Une discussion s'engage entre les membres de la commission à propos des divers moyens de communication à mettre en œuvre afin de sensibiliser la population à l'embellissement de leur ville.

Plusieurs propositions sont formulées:

- Flyer (boîtes aux lettres, voitures)
- Affiches (commerçants, écoles)
- Site internet de la ville
- Porte à porte ( avec une accréditation officielle de la Mairie).

[Christiane JAMBOU](#) intervient en précisant qu'il faut attendre le lancement de la procédure d'inscription. Elle ajoute que la participation de la ville sera alors diffusée sur le site internet de la ville et sur celui de l'office du tourisme.

[Jean NAUDY](#), démontrant la volonté de la municipalité d'embellir sa ville, propose qu'un petit concours communal soit organisé.

[Guilhem BRESSON](#) suggère de demander au service événementiel de nous aider dans cette démarche afin de motiver la population.

[Jean NAUDY et Guilhem BRESSON](#), notent que le service communication a effectué un excellent travail l'année dernière lorsque la ville a concouru pour la « 3ème Fleur ».

Jean NAUDY ajoute que l'on pourrait au travers de cette démarche concourir pour l'obtention de la « 4ème Fleur ». Il considère également que la participation des écoles à cette compétition amicale serait intéressante et toucherait, avec l'aide des enseignants, un public particulièrement attentif au développement des plantes et leur entretien. Cette participation des écoles est facilitée par les réductions que certains commerçants accordent aux établissements scolaires. Il rappelle également que chaque école reçoit une dotation de la caisse des écoles proportionnelle au nombre d'élèves inscrits dont une part pourrait être consacrée à cette initiative.

En évoquant certaines expériences personnelles, Bernard TROUCHET témoigne du plaisir que les enfants rencontrent à la création d'espaces dédiés et aux soins qu'ils réservent à l'entretien des plantations.

Luc PALANGIE propose d'impliquer les centres aérés dans cette démarche, ils pourraient entretenir les plantations durant les grandes vacances d'été afin d'éviter de perdre le fruit d'un travail effectué tout au long de l'année. Il propose également d'impliquer les hôtels, les campings, les cités HLM ainsi que les petits immeubles des quatre secteurs.

Christiane JAMBOU propose d'associer à cette initiative les foyers logements. Elle s'interroge dans quelle catégorie ces établissements devront s'inscrire.

Chrystèle PEURON propose de fleurir les balcons du secteur d'accueil des nouveaux croisiéristes, elle note que les immeubles du port sont peu fleuris.

Bernard TROUCHET souligne l'intérêt de fleurir le boulevard du 4 Septembre de part sa situation (géographique et pratique).

- Entrée de ville
- Longueur du boulevard
- Largeur des trottoirs

Christiane JAMBOU précise que les jardins qui bordent le boulevard du 4 Septembre visibles de la route s'inscrivent tout particulièrement dans cette démarche. Il lui apparaît nécessaire de communiquer plus particulièrement avec les habitants de ce quartier.

Jean NAUDY suggère de réfléchir également au fleurissement des pas de porte des commerces (convention temporaire).

Après divers échanges entre les membres de la commission , il paraît évident qu'il y a une volonté commune de faire aboutir ce projet.

Plusieurs autres propositions sont notées:

- proposition de composition florale simple à réaliser et à faible coût (internet Seynois)
- participation des cités HLM avec une possibilité d'organiser un concours entre ces cités (« plus belle cité »)
- participation des CAT partenaires (poseïdon)
- proposition de lancer de graines de coquelicots sur les terrains laisser en friche

(Chrystèle PEURON)

- proposition de bourse d'échanges de plants, de boutures..(Idée formulée par Nicole LANATA lors de la précédente réunion)
- proposition de récompenses qui pourraient servir à d'autres évènements ( boules de Noël,guirlandes)
- proposition de chèques cadeaux et différents lots.

Christiane JAMBOU et Bernard TROUCHET proposent qu'une commission spéciale « balcons fleuris » soit mise en place afin de perfectionner ce projet.

Luc PALANGIE propose à l'assemblée de se réunir le mardi 6 avril 2010 afin de créer un groupe de travail.

Seront invités à la prochaine réunion le service communication ainsi que le Centre Communal d'Action Sociale.

La séance de travail est levée, il est 17 heures.